Déclaration sur le soutien accru de l'Union européenne en faveur des sports de base

2010/2313(DCE) - 16/12/2010 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une Déclaration sur le soutien accru de l'Union européenne en faveur des sports de base.

Les députés soulignent que le sport est un facteur important de cohésion sociale et qu'il contribue à la réalisation de nombreux objectifs politiques, tels que la promotion de la santé, l'éducation, l'intégration sociale, la lutte contre la discrimination, la culture, ainsi que la réduction de la criminalité ou la lutte contre la toxicomanie.

Le Parlement demande à la Commission et aux États membres de promouvoir le sport pour tous, en renforçant le rôle éducatif et intégrateur du sport et en portant une attention particulière aux groupes sous-représentés, tels que les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Il demande aux États membres de veiller à ce que les sports de base ne fassent pas l'objet d'importantes réductions budgétaires en temps de crise.

La Commission est invitée à :

- accorder l'attention nécessaire aux sports de base dans la future communication sur le sport et d'assurer un financement suffisant pour le programme de l'Union européenne dans le domaine du sport qui sera effectif à partir de 2012;
- tenir compte des résultats de l'étude sur le financement des sports de base dans la perspective d'une éventuelle initiative de l'Union européenne concernant les problèmes de jeu.